

MASTER 2 URBANISME ET AMENAGEMENT / STRATEGIE

· MASTER 2 URBANISME ET AMENAGEMENT / STRATEGIE

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticien.nes et des chercheur.euses dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques ainsi que l'ampleur

Présentation

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticien.nes et des chercheur.euses dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques ainsi que l'ampleur des mutations sociales, économiques et politiques posent de nombreux défis pour nos villes. Formés au croisement de savoirs multiples liant action et « mise en projet » des connaissances, les urbanistes et aménageur.euses cherchent à répondre à ces enjeux. Ils doivent à cette fin conjuguer connaissances et savoir-faire issues des sciences du territoire (géographie, histoire, économie, ...) et des sciences de l'action (science politique, sociologie de l'action, droit, ...).

L'urbanisme et l'aménagement se caractérisent par un lien étroit entre la formation, les milieux professionnels de l'intervention territoriale et la recherche académique relevant des études urbaines et territoriales. Le master Urbanisme et Aménagement propose une formation qui associe les pratiques professionnelles et les savoirs scientifiques. Cela se traduit par une attention constante à la mise en situation professionnelle des étudiant.es, à travers des stages, ateliers, commandes professionnelles, apprentissage. Ainsi, le master forme des praticien.nes réflexif.ives et des chercheur.euses à la hauteur des défis que pose le devenir de nos villes et territoires.

Le parcours de master 2 Urbanisme et Aménagement : Stratégie propose une spécialisation dans le champ spécifique des études territoriales (analyse, diagnostic, prospective, observatoires), de la stratégie urbaine (planification, projets de territoire, stratégies de développement territoriales) et de la gestion urbaine (conception et gestion des politiques urbaines et territoriales, évaluation).

Infos clés et site web

Lieu de la formation

Institut d'Urbanisme de Lyon
(Centre Berthelot) - Campus
Berges Du Rhône - Ecole
Nationale des Travaux Publics de
l'Etat (Vaulx-en-Velin)

Public

Niveau(x) de recrutement

· BAC+4

Public ciblé

Connaissances et compétences affirmées dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des politiques urbaines et/ou de la planification territoriale

Responsable(s) de la formation

[Laurence Rocher](#)

Contact secrétariat

[Virginie Calvet](#) 04 78 58 65 51

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Spécificités

Un stage long obligatoire est prévu en deuxième semestre. Le stage commence à partir du 1er mars, pour une durée de 4 mois équivalent temps plein (environ 600 heures). Le stage est encadré par un.e tuteur.trice de la structure d'accueil et par un.e enseignant.e référent.e.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

L'objectif du parcours de master 2 Urbanisme et Aménagement : Stratégie est de permettre aux diplômé.es de maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences techniques en matière de :

- Développement urbain : développement social et culturel, conception et conduite du développement économique, stratégie et ingénierie des projets de développement local, diagnostic, communication
 - Planification urbaine : conception et mise en œuvre des documents de planification généralistes ou sectoriels
 - Gestion de la ville : gestion sociale des quartiers, politiques de l'habitat et du logement, services urbains
 - Gestion et management des ressources locales, des ressources sociales et environnementales, des équipements ou des services publics
 - Conseil, aide à la décision, évaluation, concertation et participation.
 - Connaître dans une perspective pluridisciplinaire les dynamiques territoriales dans les domaines de l'environnement, de l'économie, du droit, de l'histoire et de la société, et de leurs interactions.
-
- Identifier et problématiser les enjeux territoriaux, raisonner en termes de concepts et articuler ceux-ci avec des démarches opérationnelles et d'action collective

- Connaître les instruments et les démarches de l'aménagement et de l'urbanisme, leur fonctionnement et leurs finalités dans des contextes territoriaux (politiques, institutionnels et juridiques) différenciés et en mutation
- Connaître les jeux d'acteurs.trices dans la conception et la mise en œuvre des interventions
- Connaître les métiers et les pratiques professionnelles qui contribuent à l'urbanisme et à l'aménagement
- Connaître les conditions de réalisation et de faisabilité des projets d'urbanisme et d'aménagement
- Connaître les valeurs de l'urbanisme : intérêt général, responsabilité environnementale, prise en considération des besoins des habitant.es, etc.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Le parcours de master 2 Urbanisme et Aménagement : Stratégie prépare aux métiers des études territoriales (analyse, diagnostic, prospective, observatoire, ...), de la stratégie urbaine (planification, projets de territoire, ...) et de la gestion urbaine (conception et gestion des politiques urbaines et territoriale, évaluation, ...). Ces métiers s'exercent aussi bien dans des entreprises privées (bureaux d'étude, agences d'urbanisme privées, cabinets de consultant.es, etc.) et des organismes consulaires (chambres de commerce, chambres des métiers, etc.) qu'au sein des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, des administrations publiques et des entreprises parapubliques (organismes HLM, Agences d'urbanisme, société publique locale, etc.). Ils ont également leur place dans les associations qui interviennent dans le champ de l'urbanisme et de la démocratie locale.

Les profils professionnels qui correspondent à ces métiers et à ces champs d'intervention sont ceux de chargé.e de mission, chargé.e d'études, chargé.e d'opération, chargé.e ou agent de développement. Les contenus pédagogiques de la mention permettent aux diplômé.es d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilité comme chef.fe de projet, responsable de pôle, directeur.trice de service, consultant.e senior.

Le master Urbanisme aménagement est reconnu par la convention nationale de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) et l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU), ce qui permet notamment aux diplômé.es d'être inscrit.es sur la liste d'aptitude à la qualification d'urbaniste.